

# L'HÉTÉRO-REFORMULATION OU LA NÉGOCIATION DU SENS. INTERACTION VERBALE ET ARGUMENTATION DANS UN DÉBAT TÉLÉVISÉ SUR L'IDENTITÉ ET L'INTÉGRATION

Houda LANDOLSI<sup>1</sup>

**ABSTRACT.** *Hetero-reformulation as a negotiation of meaning strategy. Verbal interaction and argumentation in a televised debate on identity and integration issues.* This paper approaches the question of interaction through the phenomenon of reformulation, or more specifically hetero-reformulation, in a televised debate involving issues of identity and integration. The analysis will show that in a reformulation, semantic equivalence between the source utterance and the reformulated utterance does not necessarily imply argumentative co-orientation; and that the paraphrastic reformulation may also indicate a lack of commitment to the utterance. Reformulation enables speakers to negotiate not only the content of the utterances and the direction the debate will take, but also the types of interactions within which they unfold.

**Key-words:** auto-/hetero-reformulation; paraphrastic/non paraphrastic reformulation; enunciative postures; media discourse; integration.

**RÉSUMÉ.** Cet article aborde la question de l'interaction à travers le phénomène de la reformulation, et plus précisément de l'hétéro-reformulation, dans un débat télévisé qui porte sur les questions de l'identité et de l'intégration. L'analyse montrera que dans une reformulation, l'équivalence sémantique, entre l'énoncé source et l'énoncé reformulé, n'implique pas nécessairement une co-orientation argumentative et que la reformulation paraphrastique peut aussi indiquer une non prise en charge énonciative. La reformulation permet aux locuteurs de négocier non seulement le contenu des énoncés et la direction du débat, mais également les types d'interactions au sein desquels ils évoluent.

**Mots-clés :** auto-/hétéro-reformulation ; reformulation paraphrastique/non paraphrastique ; postures énonciatives ; discours médiatique ; intégration.

---

<sup>1</sup> Chercheure postdoctorale, Université d'Uppsala, Suède et Lab. ICAR, Lyon, France.  
E-mail : houda.landolsi@moderna.uu.se



## Introduction

Depuis son apparition comme objet d'étude dans les disciplines de la linguistique et des sciences du langage, la reformulation est souvent vue comme un acte interactionnel par excellence. Déjà, depuis les années 80, Gülich et Kotschi (1987 : 40) introduisent les notions d'auto- et hétéro-reformulations pour distinguer les reformulations que produit le locuteur pour réélaborer son propre énoncé, de celles que produit l'interlocuteur pour co-élaborer l'énoncé du locuteur. L'hétéro-reformulation est donc un travail à deux, une collaboration qui permet la construction du discours.

Malgré l'abondance des études sur la notion de reformulation et la variété des perspectives à partir desquelles la question est abordée, il est encore difficile d'identifier les différentes formes de cet acte et de les repérer dans les discours. Dans le cas particulier des hétéro-reformulations, l'une des difficultés majeures réside, à notre avis, dans les critères permettant de distinguer l'hétéro-reformulation d'autres actes qui lui sont proches, notamment de la réinterprétation, mais également de distinguer les sous-catégories au sein même de la reformulation, à savoir entre reformulation paraphrastique et non paraphrastique.

Si ces distinctions semblent à première vue abstraites, elles sont d'une importance majeure d'un point de vue pragmatique et argumentatif. Le texte analysé dans la présente étude en est la preuve. En se basant sur un débat télévisé sur l'identité et l'intégration, notre analyse essaiera de montrer que dans une interaction directe, reformuler les propos de l'Autre peut avoir d'autres visées pragmatiques que celles d'une auto-reformulation ou même d'une hétéro-reformulation faite dans un cadre différent (par ex. professionnel, didactique ou médical notamment). En effet, une hétéro-reformulation, surtout dans un contexte de débat et donc d'échange polémique, n'est pas un travail de collaboration qui, en rectifiant l'énoncé source, vise à le rendre plus clair ou mieux formulé, mais plutôt une stratégie interactionnelle qui vise à dénigrer son interlocuteur en donnant à son énoncé source une nouvelle interprétation qui va souvent à l'encontre de la première interprétation. L'objectif n'est plus de co-construire le sens original d'une formulation afin de garantir la bonne compréhension permettant une meilleure poursuite de l'interaction, mais plutôt de détruire ce sens et construire un nouveau sens dont les implicites aboutissent à une nouvelle formulation qui est souvent contre-orientée à l'énoncé source.

L'étude revient donc sur la dichotomie paraphrastique/non paraphrastique afin de montrer que si les reformulations paraphrastiques établissent une équivalence sémantique, cette équivalence ne garantit pas nécessairement une co-orientation argumentative. En reprenant presque le même énoncé source, l'interlocuteur le

réorientée, l'insérant ainsi dans un raisonnement argumentatif complexe et élaboré. Tout en croyant à la pertinence de la distinction paraphrastique/non paraphrastique, nous montrerons, par des exemples authentiques, qu'elle nécessite d'être affinée par une analyse de la perspective énonciative, qui permettrait de mieux discerner l'orientation argumentative de l'énoncé reformulé. La théorie des postures énonciatives, élaborée par Alain Rabatel (2012, 2017a, entre autres) dans le cadre de la linguistique de l'énonciation, devrait permettre de mieux discerner les enjeux et les finalités de ce genre d'interactions.

Après une brève présentation théorique de la reformulation et du cadre sémantico-énonciatif de l'analyse, nous exposerons, dans une première partie le rôle déterminant de la reformulation dans la (re)construction de la thématique du débat. Nous analyserons dans la deuxième partie les relations d'équivalence/non équivalence sémantique entre l'énoncé source et l'énoncé reformulé aussi bien que les relations de co- et anti-orientation argumentative. L'analyse montrera que l'équivalence sémantique, aussi paraphrastique qu'elle soit, peut aussi indiquer une non prise en charge énonciative et une distanciation sous la forme de sur-énonciation. Dans la troisième partie, notre intérêt portera sur les valeurs pragmatiques et argumentatives de la reformulation : elle permet de dénigrer l'adversaire en lui attribuant un statut dans l'interaction et dans le monde. Tout en reprenant presque à l'identique la définition de son adversaire, le locuteur redéfinit le référent extralinguistique sujet de la conversation (incarné dans le *tu*), en lui attribuant de nouvelles caractéristiques.

### Présentation du texte

L'étude, qui se veut qualitative, analyse un seul texte oral, un épisode de l'émission *L'Heure des Pros*, diffusé en direct sur les antennes de CNews le 19/03/2019 et mis en ligne sur YouTube le 20/03/2019. La vidéo, d'une durée de 77min31s., est un débat entre Éric Zemmour (présenté comme « journaliste, éditorialiste, polémiste ») et Yassine Belattar (« humoriste, polémiste, mais aussi un homme engagé ») sur la question « Qu'est-ce qu'être Français aujourd'hui ? »<sup>2</sup>. Le présentateur-moderateur du débat, Pascal Praud, ouvre le débat par une présentation biographique des deux invités qu'il définit d'emblée comme « deux enfants de France/j'allais dire de la République » (00min05s.). Les intervenants affirment avoir des activités préexistant à l'interaction mais la légitimant : sans être politiciens de profession, les deux hommes se présentent comme engagés.

---

<sup>2</sup> [https://www.youtube.com/watch?v=jaRuq4U8\\_OM&t=675s](https://www.youtube.com/watch?v=jaRuq4U8_OM&t=675s)

Le modérateur intervient très peu et semble préférer s'éclipser, laissant la parole et même le partage du temps aux invités eux-mêmes. Il en résulte une succession d'interruptions et de chevauchements, mais également un face-à-face presque sans médiateur, un dialogue entre deux sujets et un affrontement direct, entre deux points de vue strictement opposés.

Le débat est une forme d'interaction verbale assez particulière. L'échange se déroule à un espace public et s'établit entre des partenaires qui y participent activement. Le plateau se présente comme un territoire neutre dans lequel deux acteurs se disputent la victoire, armé chacun de ses propres arguments. Le décor, l'installation des invités, du présentateur et des caméras, l'absence du public (symbole du spectacle) créent un cadre spatial permettant la « spectacularisation du réel » (Charaudeau, 1995 : 67). L'installation des invités suggère une relation de symétrie entre les deux invités et contribue à la création de l'image d'un espace libre et démocratisant.

Comme le précise Vion (1996 : § 1-2), l'interaction verbale implique deux niveaux distincts mais intrinsèquement liés : la relation sociale et la relation interlocutive. La relation sociale est une relation entre sujets qui est déterminée par plusieurs facteurs dont le plus important est le lien qui les unit (degré de parenté, âge, autorité...). La relation sociale est elle-même le cadre dans lequel se construit la relation interlocutive : elle détermine la posture que les sujets adoptent et la façon de se positionner l'un vis-à-vis de l'autre et donc de gérer le discours. Dans le cadre d'un débat télévisé, la relation sociale est à l'image du positionnement physique des invités : elle est/censée être symétrique.

Dans ce contexte de débat, chaque débateur exerce une double tâche : garantir la continuité de l'échange engagé avec l'adversaire et assurer celle de sa propre argumentation dans l'objectif de convaincre son interlocuteur, mais surtout les téléspectateurs, du bien-fondé de la thèse/l'idéologie qu'il défend.

### **Reformulation et interaction : présentation d'un phénomène langagier**

Si l'on part du constat que le débat est le résultat d'une activité interactive et interactionnelle, on peut en déduire que les deux locuteurs participent dans la construction du sens intégral du discours. Dans cette co-construction du sens, les reformulations jouent un rôle déterminant. Il n'est en effet pas rare que chacun des deux locuteurs reprenne une réplique de son interlocuteur pour enchaîner sur elle et construire son discours à venir. La reprise de la parole d'autrui et sa reformulation est un phénomène langagier qui assure plusieurs fonctions. La reformulation a

d'abord une fonction communicative de base : l'interlocuteur B écoute son interlocuteur A à enchaîne sur son discours permettant ainsi de créer un dialogue et non pas deux monologues qui se développent parallèlement. La reformulation a aussi une fonction discursive : elle permet le maintien de la cohérence thématique du discours. À un niveau pragmatique, elle est un moyen mis à la disposition des débatteurs pour négocier le sens, mais également les rapports de place et de force.

La reformulation peut être définie comme le retour réflexif sur une première formulation dans l'objectif d'en modifier un des aspects. La reformulation associe un énoncé source et un énoncé reformulé et se présente, dans sa forme standardisée, comme suit :

énoncé source (ÉS) – (marqueur de reformulation) – énoncé reformulé (ÉR)

Dans l'espace francophone, les études sur la reformulation sont abondantes<sup>3</sup>. L'accent était surtout mis sur l'identification des caractéristiques syntaxiques et sémantico-pragmatiques de la reformulation (ex. Rossari, 1990 ; Landolsi *et al.* (éds.), 2019). Sur le plan formel, l'intérêt porte spécifiquement sur le maintien/non maintien de la construction syntaxique, sur la présence obligatoire/non obligatoire du marqueur, sur les marqueurs de reformulation, leur typologie et leurs caractéristiques (ex. Roulet 1987 ; Rossari 1994), etc. Les études se sont également intéressées aux fonctions textuelles et pragmatiques qu'assure une reformulation, notamment l'élaboration, la correction, la rectification, la définition, le résumé (ex. Steuckardt, 2007 ; Kara (éd.), 2007), aussi bien qu'à ses rôles énonciatifs (ex. Le Bot *et al.* (éds.), 2008 ; Landolsi, 2022).

Dans le présent article, nous adoptons les notions d'auto- et hétéro-reformulations reprises par la plupart des études consacrées à la reformulation. Outre la distinction entre auto-reformulation et hétéro-reformulation, nous rappelons également qu'une différence a été établie entre les reformulations auto-initiées, c'est-à-dire déclenchées par le locuteur et hétéro-initiées, déclenchées par son interlocuteur.

Les courants linguistiques francophones, et notamment L'École de Genève (Roulet, 1987 ; Rossari, 1994), ont fourni un apport déterminant dans la représentation de la reformulation en introduisant les notions de paraphrastique vs non paraphrastique. Alors que la première sous-catégorie lie deux énoncés par une relation d'équivalence sémantique, la seconde se caractérise par l'établissement d'une relation posant un changement de perspective énonciative, et exigeant une certaine distanciation vis-à-vis de la première formulation.

---

<sup>3</sup> Pour un aperçu général sur ce phénomène, voir, entre autres, Rabatel (2017b).

Selon Rossari (notamment 1994), la reformulation non paraphrastique se distingue de sa parente paraphrastique grâce à un autre critère fondamental : celui de la nature du connecteur, obligatoire dans les deux cas, qui relie les deux énoncés. Il s'ensuit que chaque type d'opération est déterminé par les propriétés sémantico-pragmatiques du connecteur qui l'introduit. L'opération est paraphrastique si elle est introduite par des connecteurs tels que *c'est-à-dire*, *autrement dit*, *en d'autres termes*, dont le rôle est de poser une relation d'équivalence sémantique entre les deux énoncés qu'ils relient. Dans la seconde sous-catégorie d'opérations, appelées non paraphrastiques, figurent, entre autres connecteurs, *enfin*, *en fait* et  *finalement*. Bien que la catégorisation des reformulations fondée sur la nature des connecteurs soit facilement réfutable – voir par exemple les études consacrées au connecteur *c'est-à-dire* menées entre autres par Fløttum (1994, 1996), qui ont montré que ce connecteur est polyfonctionnel, et par conséquent n'introduit pas seulement une reformulation paraphrastique –, la distinction entre reformulations paraphrastiques et non paraphrastiques nous paraît, elle, tout à fait acceptable, car elle permet de mettre en lumière les caractéristiques de deux catégories qui, tout en ayant quelques propriétés communes, sont différentes l'une de l'autre. La distinction n'est pas sans défaut, mais elle a une valeur pratique telle qu'on ne saurait s'en passer pour de premières analyses.

Dans l'espace anglophone, les dimensions textuelles et énonciatives de la reformulation sont souvent déléguées au second rang au profit de la dimension conversationnelle. Dans ce cadre, Deppermann (2011) considère que dans un contexte interactionnel, la reformulation peut être appréhendée selon trois approches :

1. En partant de la définition proposée par Garfinkel & Sacks (1970), l'auteur voit dans la reformulation un des garants assurant l'intelligibilité des échanges entre participants. Des actes comme l'explication, l'explicitation, le résumé et la traduction s'inscrivent dans le cadre de ce phénomène.

2. Heritage & Watson (1979) réduisent le rôle des reformulations produites par l'interlocuteur notamment dans celui de la confirmation du sens voulu par le premier locuteur, en résumant son énoncé ou en en proposant une autre formulation. Cette approche se développe surtout dans un cadre professionnel (notamment en psychothérapie).

3. La dernière approche, celle développée par Schegloff (1972), traite du lien entre un objet/une référence extralinguistique et la manière dont cette référence est formulée.

Le matériau analysé dans la présente étude inscrit l'analyse surtout dans la troisième approche puisque l'objectif de l'hétéro-reformulation est, comme nous allons bien le voir, de co-construire une définition intelligible de référents extralinguistiques, en l'occurrence des individus et des catégories d'individus.

Concentrons-nous maintenant à l'analyse des reformulations, et particulièrement des hétéro-reformulations, dans le débat étudié.

### Reformulation et rethématisation du débat

La question que pose le présentateur-moderateur Pascal Praud pour lancer le débat et qu'il présente comme le thème de la discussion est la suivante : « C'est quoi être Français en deux mille dix-neuf ? ». Éric Zemmour (désormais ÉZ) commence alors son intervention par une longue présentation biographique de Yassine Belattar (YB), qu'il considère comme « un faux comique et un vrai militant » (07min15s.). Cette présentation de l'adversaire est d'une durée assez considérable (de 04min58s. jusqu'à 07min19s.) même si elle est coupée par YB et par Pascal Praud qui lui rappelle le thème du jour « la question elle est importante/(.) c'est quoi un français aujourd'hui// » (05min57s.). ÉZ ignore toutefois ce rappel à l'ordre et continue ainsi :

(1) Séq. 06min01s.-06min57s<sup>4</sup>.

ÉRIC ZEMMOUR

je disais donc/ (.) yassine belattar n'est PAS/ (.) n'est pas/ (.) c'est l'important n'est PAS/ cette qualité/ (.) d'humoriste/ (.) c'est qu'il est euh quelqu'un de beaucoup plus important/ (.) euh qu'on le croit/ [...] il est: l'incarnation: euh de: euh/ (.) comment vous dire// hem/ (.) cette stratégie: que: on appelle la taqiya/ c'est-à-dire la dissimulation/

YASSINE BELATTAR

((rires))

ÉRIC ZEMMOUR

oui oui riez riez yassine belattar/ riez/ (.) riez

YASSINE BELATTAR

((rires)) la taqiya juste on précise ce que c'est//

ÉRIC ZEMMOUR

oui on précise/ (.) c'est la dissimulation qui est ordonnée: aux musulmans dans le coran/ (.) euh pour islamiser/ en douce quand le rapport de force n'est pas favorable\ (.) euh yassine belattar est l'incarnation rigolarde/ (.) et: sarcastique/ (.) de cette taqiya/ (.) euh il est/ (.) euh la version comique/ (.) de tariq ramadan

---

<sup>4</sup> Les normes et conventions de transcription que nous avons adoptées ont été établies par le groupe ICOR (CNRS – Lyon 2 – ENS de Lyon). Pour de plus amples informations sur ces normes, voir [http://icar.cnrs.fr/projets/corinte/documents/2013\\_Conv\\_ICOR\\_250313.pdf](http://icar.cnrs.fr/projets/corinte/documents/2013_Conv_ICOR_250313.pdf).

On constate d’abord que ÉZ fait appel à des références (qu’elles soient des notions *taqiya*, *CCIF* ou des noms propres *Tariq Ramadan*, *Rokhaya Diallo*) dont la mention n’est pas accompagnée d’une quelconque explication ou définition : soit que le locuteur présuppose que ces références font déjà partie du bagage encyclopédique de l’interlocuteur et des téléspectateurs ; soit qu’il adopte une stratégie interactionnelle lui permettant de perturber son adversaire et de le brusquer en mettant déjà sur table son argument majeur, ornémenté par des notions assez lourdes : YB, se cachant derrière sa carrière d’humoriste, a pour objectif ultime de contribuer au projet complotiste de l’islamisation de la France.

Le sombre portrait que peint ÉZ de son interlocuteur appelle à une réponse de la part de YB qui essaie de réfuter ces accusations et qui prend le soin de se définir : il se présente comme « français de confession musulmane ». La ‘définition’ que propose YB et sa défense prennent encore cinq minutes (07min20s.-12min19s.), ce qui mène le modérateur à intervenir et poser la question du débat autrement : « il serait intéressant de placer le débat comme ça » et de partir de l’exemple particulier de YB.

Commencer par une présentation de l’adversaire s’est donc avéré une manière très habile de la part de ÉZ pour faire glisser le débat de « Qu’est-ce qu’un Français aujourd’hui ? » à « Qui est Yassine Belattar ? », donc « Yassine Belattar est-il un vrai Français ? » et par extension « Les musulmans de France sont-ils de vrais Français ? » qui semble être finalement le thème de tout l’épisode.

Si l’on part de l’énoncé source de YB « je suis **français de confession musulmane** », nous retrouvons dans le débat plusieurs énoncés reformulés (en gras) qui peuvent être classifiés, soit comme des variantes de l’énoncé source, soit comme des énoncés originaux qui se servent de cet énoncé source comme support.

(2) Séq. 08min27s.-08min37s.

YASSINE BELATTAR

moi je suis là en tant que **français// (.) de confession musulmane**\ (.) vous mettez ça dans l’ordre que vous voulez// (.) je sais que ça vous fait mal/ (.) y a des français/ (.) de confession musulmane\ (.) islamiser la france/ (.) a priori/ (.) je n’ai ni le talent/ ni le savoir pour le faire/(.)

(3) Séq. 09min10s.-09min34s.

ÉRIC ZEMMOUR

monsieur belattar *vous dites je suis français de confession musulmane*\ (.) très bien\ (.) pourquoi vous dites pas/ (.) euh la réalité complète/ (.) *c’est-à-dire que vous êtes franco-/ (.) marocain// (.) que vous avez la double nationalité/* comme TOUS les marocains/



YASSINE BELATTAR	ben oui/ de fait on l'a//
ÉRIC ZEMMOUR	<i>merci/ (.) donc vous voyez//(.). déjà/ (.) déjà vous dissimulez quelque chose/ (.) pourquoi vous le dites pas//=</i>
YASSINE BELATTAR	=non mais attendez/=
ÉRIC ZEMMOUR	non mais pourquoi vous NE le dites pas//=
YASSINE BELATTAR	<i>mais qu'est-ce que vous voulez dire//(.).</i>
ÉRIC ZEMMOUR	<i>je veux dire que <b>vous avez une double nationalité/ (.)</b> et que donc <b>vous avez une double allégeance\ (.)</b></i>
(4) Séq. 10min07s.-10min34s.	
YASSINE BELATTAR	<i>moi je vais même vous dire plus loin que ça// (.) <b>je suis/ (.) ni français ni marocain/ (.) je me revendique même / (.) afro-européen/ (.)</b> vous voyez <b>je fais partie de deux continents\ (.)</b></i>
ÉRIC ZEMMOUR	<i>=vous voyez// (.) déjà on précise/ (.) je vous ai précisé/ (.) vous voyez <b>vous êtes plus déjà français de confession musulmane/ (.) vous êtes afro-/ (.) afro- je sais pas quoi//</b></i>
(5) Séq. 10min30s.-10min50s.	
YASSINE BELATTAR	<i>je vous dis je suis mieux que ça/ (.) <b>je suis pas français et marocain//(.). aujourd'hui je me sens autant malien/ sénégalais/= [...]</b></i>
YASSINE BELATTAR	<i>= ivoirien/camerounais/</i>

Nous pouvons voir que cet énoncé source *je suis français de confession musulmane* donne lieu à une multitude d'énoncés reformulés. Le schéma suivant permettrait de visualiser ces reformulations :

**je suis français de confession musulmane (ÉS).**

↳ **je suis français de confession musulmane (ÉR)**, hétéro-reformulation paraphrastique auto-initiée introduite par un marqueur (*vous dites*).

↳ **vous êtes franco-marocain (ÉR)**, hétéro-reformulation non paraphrastique auto-initiée introduite par un marqueur (*c'est-à-dire que*).

↳ **vous avez la double nationalité (ÉR)**, hétéro-reformulation non paraphrastique auto-initiée introduite par un marqueur (*que*) par rapport à l'ÉS (**je suis français de confession musulmane**) et auto-reformulation paraphrastique/non paraphrastique auto-initiée introduite par un marqueur (*que*) par rapport à l'ÉR **vous êtes franco-marocain**.

↳ **vous avez une double nationalité (ÉR)** hétéro-reformulation non paraphrastique auto-initiée introduite par un marqueur (*je veux dire que*) par rapport à l'ÉS (**je suis français de confession musulmane**) et auto-reformulation paraphrastique auto-initiée introduite par un marqueur (*je veux dire que*) par rapport à l'ÉR **vous avez la double nationalité**.

<sup>L</sup> **vous avez une double allégeance** (ÉR) hétéro-reformulation non paraphrastique auto-initiée introduite par un marqueur (*et que donc*) par rapport à l'ÉS (**je suis français de confession musulmane**) et auto-reformulation non paraphrastique auto-initiée introduite par un marqueur (*que*) par rapport à l'ÉR **vous avez la double nationalité**.

<sup>L</sup> **je suis/ (.) ni français ni marocain/ (.) je me revendique même / (.) afro-européen** (ÉR) auto-reformulation non paraphrastique hétéro-initiée introduite par un marqueur (*je vais même vous dire plus loin que ça*) par rapport à l'ÉS **je suis français de confession musulmane**.

<sup>L</sup> **vous êtes plus déjà français de confession musulmane/ (.) vous êtes afro-/ (.) afro- je sais pas quoi//**(ÉR) hétéro-reformulation non paraphrastique auto-initiée introduite par un marqueur (*vous voyez*) par rapport à l'ÉS (**je suis français de confession musulmane**) et hétéro-reformulation non paraphrastique auto-initiée introduite par un marqueur (*vous voyez*) par rapport à l'ÉR **je suis/ (.) ni français ni marocain/ (.) je me revendique même / (.) afro-européen**.

<sup>L</sup> **je suis pas français et marocain//(. ) aujourd'hui je me sens autant malien/ sénégalais/ ivoirien/camerounais/** (ÉR) auto-reformulation non paraphrastique hétéro-initiée introduite par un marqueur *je vous dis* par rapport à l'ÉS **je suis français de confession musulmane** et auto-reformulation paraphrastique hétéro-initiée introduite par le commentaire *je suis mieux que ça* par rapport à l'ÉS par rapport à l'ÉR **je suis/ (.) ni français ni marocain/ (.) je me revendique même / (.) afro-européen**.

Nous constatons que d'un point de vue formel, toutes ces reformulations sont introduites par des marqueurs, bien qu'elles reposent massivement sur la co-présence de ÉS et de ÉR. Selon la catégorisation traditionnelle, toutes ces reformulations établissent une relation d'équivalence, soit sémantique, soit argumentative. On pourrait donc se poser la question si elles remplissent des fonctions spécifiques dans le discours, mais également dans l'enchaînement argumentatif des deux locuteurs.

Notons tout d'abord que ces reformulations se présentent sous différentes formes : définition (expansion et explication), dénomination (réduction) et variation (de définitions et de dénominations). L'objectif premier de ces reformulations, et spécifiquement des hétéro-reformulations, est de fonder des bases communes et partagées par les deux interlocuteurs sur lesquelles se construit le discours à venir et par rapport auxquelles les locuteurs marquent leur accord ou leur divergence.

Ce qui caractérise toutes ces reformulations, c'est qu'elles sont ce que Steuckardt (2009 : 169) appelle des reformulations en chaîne, dont l'objectif n'est pas de modifier le dire, mais plutôt de modifier la façon dont le référent est présenté et considéré. Bien qu'elles soient en chaîne, ces reformulations engagent « un changement de perspective énonciative » (Rabate, 2017b : 97).

Nous introduisons, à ce stade, la théorie de l'énonciation et des points de vue développée par Alain Rabatel, dans le cadre de la tradition ducrotienne.

Une distinction de base est faite dans ce cadre entre le *locuteur*, défini comme l'instance première qui produit les énoncés et l'*énonciateur*, comme la source des points de vue qui s'expriment à travers la prédication des contenus propositionnels dans un énoncé (voir Rabatel, 2012b). Rabatel distingue aussi l'énonciateur premier (E1), celui « qui réfère aux objets de discours tout en se positionnant par rapport à eux, en indiquant de quel point de vue, dans quel cadre il les envisage » (Rabatel, 2012a : 23), des énonciateurs seconds, présents dans le discours de E1. Alors que l'énonciateur premier joue le rôle d'instance de prise en charge du discours ; les énonciateurs seconds, eux, assument la fonction d'instances internes de validation.

L'énonciateur correspond donc « à une position (énonciative) qu'adopte le locuteur, dans son discours, pour envisager les faits, les notions, sous tel ou tel point de vue » (Rabatel, 2017 : 44). La notion de *point de vue* (PDV) est définie comme

tout énoncé qui prédique des informations sur n'importe quel objet du discours, en donnant non seulement des renseignements sur l'objet (relatifs à sa dénotation), mais aussi sur la façon dont l'énonciateur envisage l'objet, exprimant ainsi un PDV. Le sujet du PDV peut être un individu, un collectif, un anonyme, et il peut exprimer des PDV singuliers ou collectifs, originaux ou stéréotypés. (2017 : 43)

La distinction entre deux niveaux de prise en charge (PEC) explique et justifie les positionnements de l'énonciateur premier par rapport aux énonciateurs seconds (soi-même ou autres que soi). Les positionnements peuvent être soit par *redoublement* (s'ils sont autodialogiques), soit par *dédoublement* (s'ils sont hétérodialogiques). La notion de dédoublement est affinée par celle de postures énonciatives de co-, sur- et sous-énonciation ainsi définies :

La **co-énonciation** est définie comme la coproduction d'un PDV commun et partagé par deux locuteurs/énonciateurs. [...]

La **sur-énonciation** est la coproduction d'un PDV surplombant de L1/E1 qui reformule le PDV en paraissant dire la même chose tout en modifiant à son profit le domaine de pertinence du contenu ou son orientation argumentative.

Enfin, la **sous-énonciation** est la coproduction d'un PDV 'dominé', L1/E1, le sous-énonciateur, reprenant avec réserve, distance ou précaution un PDV qui vient d'une source à laquelle il confère un statut prééminent. (Rabatel 2012a : 35)

Les reformulations exposées ci-dessus, quel que soit le degré d'équivalence qu'elles véhiculent, permettent aux deux locuteurs d'ajuster les univers de référence et de rendre plus visibles à la fois l'écart du PDV opposé avec la réalité et le bien-fondé de son propre PDV.

Ainsi, par exemple, l'ÉR, **vous êtes franco-marocain** semble être sémantiquement équivalent à **je suis français de confession musulmane** (ÉS) puisque les Français de confession musulmane sont souvent d'origine étrangère, arabe et maghrébine en l'occurrence. Mais les implicites des deux énoncés ne sont pas les mêmes : alors que l'ÉS ne présente le référent qu'appartenant à un seul pays, à savoir la France, tout en ayant la particularité d'avoir une certaine religion ; l'ÉR, lui, présente le référent comme appartenant à deux pays, donc, ayant une double allégeance, donc n'étant pas totalement loyal envers la France (ce qui sera d'ailleurs explicité ultérieurement par ÉZ).

Il y a également dans la reprise de la parole d'autrui une forme de vérification que le sens compris est celui envisagé par le locuteur. Mais cette vérification ne semble pas avoir comme objectif de s'assurer que les interprétations des interlocuteurs de l'ÉS sont, sinon similaires, au moins ressemblantes et d'éviter ainsi les malentendus et les mal-interprétations : l'objectif est plutôt de mettre l'interlocuteur devant l'obligation d'assumer pleinement son énoncé et ses différentes composantes explicites d'abord, mais surtout implicites, et par conséquent, de rendre plus visibles ses éventuelles contradictions. Ces reformulations sont donc sur-énoncées. La dichotomie *reformulation co-énoncée (paraphrastique)* vs *reformulation sur-énoncée/sous-énoncée (non paraphrastique)* a été déjà proposée par Rabatel (2017b : 87). La présente analyse permet même d'aller plus loin et d'émettre l'hypothèse qu'une reformulation paraphrastique n'est pas nécessairement co-énoncée et que, comme la reformulation non paraphrastique, elle peut aussi être sur-énoncée. Dans la partie suivante, nous nous concentrerons sur le rôle pragmatique que jouent ces reformulations sur-énoncées, à savoir la disqualification de l'adversaire.

### **Reformulation et disqualification de l'adversaire**

Les hétéro-reformulations susmentionnées sont souvent accompagnées de commentaires qui reflètent le PDV du locuteur-reformulateur (ÉZ) et donnent des indices sur la position énonciative qu'il adopte. L'explicitation du caractère réflexif de l'acte discursif (le locuteur présente son énoncé comme un retour réflexif sur une ancienne formulation) est l'un des facteurs majeurs permettant la création d'un sur-énonciateur qui jette un regard surplombant sur un déjà-dit. La réflexivité

est détectable grâce à des marqueurs comme *vous dites, vous voyez ?...* Plusieurs énoncés formulés par ÉZ laissent prévoir qu'il est en train de piéger son interlocuteur, dans le sens où il veut lui faire prononcer une conclusion dont les prémisses sont déjà proposées par ÉZ. Ainsi, dans l'extrait transcrit plus haut, *merci ; donc vous voyez//* impliquent que l'interlocuteur YB suit le bon cheminement qu'envisage ÉZ et qu'il s'approche de la conclusion. Quant à la réplique de YB *mais qu'est-ce que vous voulez dire//*, elle implique que le locuteur est conscient que la question a un objectif autre que celui de requête d'information.

Examinons les extraits suivants :

(6) Séq. 27min45s.- 27min58s.

ÉRIC ZEMMOUR

l'islam/ ça nie la liberté individuelle\ d'ailleurs/ y a AUCUNE/ aucun pays arabo-musulman qui soit une démocratie si ce n'est pas un hasard/ (.) à la limite la tunisie essaie lentement/(.) mais ce n'est pas un hasard/ (.) c'est parce que c'est l'islam qui/ (.) empêche le développement de la liberté individuelle

[...]

29min15s.- 29min58s.

YASSINE BELATTAR

ensuite vous partez du principe que déjà vous avez la condescendance de dire/ (.) euh dans les pays musulmans//(..) moi/ (.) mes frontières/ (.) elles vont de dunkerque à marseille/(.) je suis là pour parler de ces pays-là//

ÉRIC ZEMMOUR

*je crois que vous étiez: arabo-européen//*

YASSINE BELATTAR

*non j'ai pas dit arabo=//*

ÉRIC ZEMMOUR

**=africano-européen**

YASSINE BELATTAR

ah vraiment vous avez du mal/ (..) ou **latino-berbère**

ÉRIC ZEMMOUR

**=africano-européen//**

YASSINE BELATTAR

= vous avez vraiment= je trouve ça horrible

ÉRIC ZEMMOUR

**=maintenant vous avez des frontières françaises**  
(sourire))

YASSINE BELATTAR

=vous avez un problème d'oreilles/ moi je vous parle du pays que je connais/ c'est la france/ (..) d'accord// (.) a priori je vous dis vous faites le lien déjà assez systémique entre/ (.) les dealers/ (.) et l'islam

L'assertion de YB *mes frontières/(.) elles vont de dunkerque à marseille/(.) je suis là pour parler de ces pays-là//* est à mettre dans son contexte : en l'invitant à préciser son positionnement par rapport à la thèse selon laquelle « l'islam nie les libertés », YB précise qu'étant Français, il n'est pas apte à commenter l'état actuel des pays musulmans.

Les réponses de YB, et donc les définitions de soi qu'il propose, semblent dépendre de la question posée. La première réponse (Séq. 4) selon laquelle il s'identifie en tant qu'« afro-européen » vise en effet à montrer que ce n'est pas incompatible d'être Français et Marocain et que le sentiment d'appartenance à une civilisation ou à une culture n'est pas exclusif. La deuxième réponse (Séq. 6), elle, est formulée dans un autre contexte : en tant que Français, YB s'estime incapable de justifier ou d'expliquer le comportement des pays arabes et leur peine à devenir démocratiques. Toutefois, dans le passage de la première à la deuxième réponse, YB se contredit ; une contradiction qui est rapidement détectée et signalée par son interlocuteur : *je crois que vous étiez: arabo-européen//*.

Le syntagme verbal *je crois que* indique une activité cognitive tout en introduisant un ÉR. Le verbe sert également de commentaire ironique qui sous-entend la présence d'une contradiction et que le discours présent ne coïncide pas avec le discours prononcé quelques instants plus tôt. Nous pouvons aussi constater une distance dans le temps (et donc dans l'espace) entre les deux énoncés ÉS et ÉR qui rend la présence d'un marqueur/introducteur vitale pour l'identification de la relation de reformulation. Certes, l'équivalence sémantique est forte, mais la distance impose que cette équivalence soit renforcée par l'emploi de différents marqueurs ou expressions : *je crois que ; maintenant*. Ce sont des « marqueurs interactifs » qui permettent, parfois partiellement, de déterminer la fonction donnée par le locuteur à ce que Roulet appelle une « reprise diaphonique » (Roulet, *et al.*, 1985, 69-84).

YB essaie, lui, de rappeler le contexte de l'énoncé présent et le cadre dans lequel il est prononcé. Les énoncés sont certes sous l'influence du contexte d'énonciation, mais ils restent liés à un déjà-dit antérieur dont ils sont vus comme leur continuité. Vus de cet angle, les deux énoncés expriment la non-coïncidence soit du dire, du dit ou du vouloir dire. Dire que ses « frontières vont de dunkerque à marseille » est en contradiction avec l'affirmation qu'il se sent appartenir à deux continents. La stratégie que suit YB pour détourner l'attention de cette contradiction est similaire à celle de ÉZ pour la signaler : le recours à l'ironie (*ou latino-berbère*), aussi bien qu'à la reformulation paraphrastique (*ah vraiment vous avez du mal ÉS - vous avez vraiment [...] vous avez un problème d'oreilles ÉR*).

Comme le précise Tannen (1989 : 109), les différentes catégories de reformulations (et de répétitions) sont des stratégies d'engagements (« involvement strategies ») qui contribuent à la création d'une implication interpersonnelle dans l'interaction. Cette implication ne signifie toutefois pas une coopération : la reprise du discours d'autrui n'est souvent pas pour le bénéfice de celui-ci.

## Reformulation et fortification de la thèse

L'objectif des hétéro-reformulations n'est plus seulement de porter des modifications sur un dit antérieur, mais aussi et surtout sur le référent : elles visent à montrer que YB n'est pas un 'vrai' Français et que sa loyauté n'est pas envers le pays auquel il appartient, mais plutôt envers la communauté religieuse dont il fait partie.

La mise en scène de cette non-coïncidence par ÉZ fait de nouveau émerger un énonciateur surplombant : un sur-énonciateur. La préparation pour la conclusion selon laquelle YB n'est pas un vrai Français commence dès le début du débat (*je disais donc/(.) yassine belattar n'est PAS/(.) n'est pas/(.) c'est l'important n'est PAS/*) et elle sera mise en mot dans l'extrait suivant :

(7) Séq. 10min30s.-10min50s.

YASSINE BELATTAR	je vous dis je suis mieux que ça/ (.) je suis pas français et marocain//(. ) aujourd'hui je me sens autant malien/ sénégalais/=
ÉRIC ZEMMOUR	= ben c'est bien le problème//
YASSINE BELATTAR	= ivoirien/camerounais/
ÉRIC ZEMMOUR	= et ben c'est bien le problème//
YASSINE BELATTAR	= français/allemand/italien/espagnol
ÉRIC ZEMMOUR	= c'est bien le problème yassine belattar//
YASSINE BELATTAR	=mais non//
ÉRIC ZEMMOUR	parce que moi je me sens que français
YASSINE BELATTAR	mais oui/ mais c'est bien votre problème//
ÉRIC ZEMMOUR	non/ c'est votre problème à vous// c'est que la france vous en tapez//
YASSINE BELATTAR	mais non// mais non ((rires))
ÉRIC ZEMMOUR	ça vous passe au-dessus//
YASSINE BELATTAR	mais non//
ÉRIC ZEMMOUR	ou plutôt c'est un objet de conquête//

Dans ce débat sur l'identité (nationale), mais aussi sur l'immigration et l'intégration, la définition est au centre du discours. Contrairement à YB, ÉZ « se sent Français ». Tout en dénaturant l'Autre et en sapant les fondements de son argumentation, ÉZ développe sa propre perception du Français, du 'vrai' Français. Il adopte la dichotomie Français de souche vs Français de branche et s'engage dans une reconstitution du schéma analogique source de l'énoncé métaphorique *Français de souche*. Il explicite le rapprochement par la ressemblance entre les deux éléments de catégories différentes formant les termes de la métaphore.

(8) Séq. 15min13s.-16min17s.

ÉRIC ZEMMOUR

appartenir à **ce peuple qui avait fait/ (.) cette histoire glorieuse/ qui avait fait- façonné ces paysages/ (.) qui avait façonné ces monuments/ (.) qui avait/ euh (.) écrit toutes ces littératures brillantissimes\ (.)** c'était ça être français/ (.) et pour ça eh ben on vivait à rome/ (.) fais comme les romains/(.) [...] c'était **l'assimilation/ (.)** c'était le meilleur chemin pour devenir français/ (.) et pour faire partie/ (.) pour **s'agréger /(.)** à ce peuple français/ (.) qu'on admire\ (.) parce que/ y a **les français/ (.) de souche/ qui ont fait le pays depuis mille ans/ (.)** et puis il y a **NOUS/ (.)** yassine belattar\ (.) c'est-à-dire **des français de branche/ (.) on vient/ (.)** on- on raccro- on **se raccroche** à eux/ parce que/ on- on- on est là grâce à eux/ (.) on est là/ (.) on **profite de la gloire de ce pays/ de la grandeur de ce pays/ (.) de la richesse de ce pays/ (.) de la richesse de ce pays\ (.)** on était **misérables/** yassine belattar\ (.) **vous et moi/ (.)** y a quelques siècles/ (.) avant que la france n'arrive=

YASSINE BELATTAR

ÉRIC ZEMMOUR

((rires))

**on mangeait des nèfles//**

On pourra constater l'abondance des répéti-reformulations, par le recours à la même forme syntaxique, aussi bien que l'abondance des reformulations paraphrastiques co-énoncées. Ces redoublements expriment la coïncidence du dire et du dit et se présentent comme la justesse d'un vouloir dire à travers l'équivalence sémantique de ses formulations et leur co-orientation argumentative. La coïncidence est totale entre ÉS et ÉR et elle traduit une volonté du locuteur de montrer qu'il assume pleinement le résultat de l'énonciation, donc le déjà dit, mais également le dire, l'acte d'énonciation : je persiste à penser et à dire ce que j'ai dit. Certes une reformulation, aussi paraphrastique qu'elle soit, n'est jamais à l'identique, mais une reformulation qui établit une forte équivalence sémantique confirme le PDV initial, rendant ainsi le *dictum* encore plus vrai, encore plus acceptable. La reformulation ne sert donc pas à modifier l'ÉS, à le remplacer, mais bien au contraire, à le confirmer, restant ainsi sous sa dominance.



Dans l'extrait cité (8), ÉZ file la métaphore végétale, en décrivant et le Français de souche et le Français de branche. Remarquons d'abord que la comparaison entre Français de souche et Français de branche est fondée sur des oppositions : entre *être* Français et *devenir* Français ; entre celui qui *a fait le pays depuis mille ans* et celui qui *vient* ; entre *gloire, brillance* et *richesse* d'une part et *misère* de l'autre... La description de la France et du Français se caractérise par un ton épique et ce ton est créé notamment grâce à la répétition, au parallélisme et au lexique choisi : *ce peuple qui avait fait/ (.) cette histoire glorieuse/ qui avait façonné ces paysages/ (.) qui avait façonné ces monuments/ ou encore de la gloire de ce pays/ de la grandeur de ce pays/ de la richesse de ce pays/ de la richesse de ce pays*. Le langage sculpte la monumentalité du discours, comme en témoigne par exemple le superlatif archaisant *brillantissimes*. Il y a également l'idée sous-jacente que la gloire de la France était le résultat d'un travail non pas d'individus mais d'un peuple, d'une nation. Et c'est ce peuple, ensemble, qui a construit une civilisation. Alors que le Français de souche est le dépositaire d'un brillant héritage ; le Français de branche lui, vit encore sur les souvenirs de la période où il cueille encore pour sa survie (*on mangeait des nêfles*).

La métaphore filée place ces Français de branche dans une zone intermédiaire, entre l'intérieur (puisque la branche se nourrit de l'arbre, pour sa survie même) et l'extérieur (puisque'il y est accroché, ne faisant pas partie intégrante du corps social). Cette zone n'est pas sans rappeler l'endroit où vit et se développe un parasite, qui, par définition « se nourrit strictement aux dépens d'un organisme hôte d'une espèce différente, de façon permanente ou pendant une phase de son cycle vital » (Larousse, en ligne, entrée « Parasite »). Une interprétation qui pourrait être fortifiée par l'emploi du verbe *profiter*.

C'est en définissant l'être autochtone, le référent extralinguistique, le 'vrai' Français, le Français de souche, qu'on définit l'étranger et qu'on détermine le degré de son appartenance/non-appartenance à la société d'accueil, ou plus précisément à la *majorité* et donc le succès ou l'échec des politiques d'intégration des nouveaux immigrés et des naturalisés.

L'objectif de cette définition auto-initiée n'est pas de réparer un trouble, mais plutôt de le créer ou plus précisément de déstabiliser l'adversaire. En effet, la définition dans cet échange est une activité annexe, qui a été provoquée par les besoins du débat. D'un point de vue argumentatif et interactionnel, la définition, la comparaison et la métaphore filée visent à marquer des points dans le débat par rapport à son interlocuteur et à lui attribuer une position inférieure et dans l'échange conversationnel (le faire taire) et dans le monde (en lui attribuant une identité).

Le fait d'assigner un rôle et attribuer une image à son interlocuteur est une activité plutôt commune dans les débats. Par contre, ce qui fait la particularité de ce débat, c'est l'ambiguïté des relations interactionnelles qui lient les deux locuteurs. C'est plus précisément l'ambiguïté du cadre social dans lequel les acteurs agissent et qui est censé déterminer le cadre interlocutif. D'abord, le thème ne porte plus sur un phénomène social (définition du Français), mais sur une histoire individuelle, comme si l'objectif ultime était de connaître l'autre et de révéler sa face cachée au public.

S'ajoute à cette ambiguïté le fait que le discours se situe sur une zone frontière entre l'espace public et l'espace privé, présentant deux invités qui sont presque déchirés entre la volonté de rester dans la zone publique et l'entrée, parfois voyeuriste, dans la zone privée de l'autre. Les moments d'intrusion dans l'espace privé modifient le déroulement de l'interaction et son objectif. Outre les accusations graves que les deux débatteurs s'échangent (faux Français et complotiste vs indic, raciste...), il y a des insinuations d'ordre sexuel qui sont en contraste avec le cadre fortement institutionnalisé du débat :

(9) Séq. 03min45s.-03min58s.

YASSINE BELATTAR	je vous dis juste pour une fois droit dans les yeux/ je suis venu vous dire une fois pour toutes ce que je pense/ (.) et après on arrête//
ÉRIC ZEMMOUR	mais c'est très bien// mais moi je comptais pas passer ma vie avec vous// (.) vous savez//
YASSINE BELATTAR	et ben dans l'absolu vous avez une femme et moi j'en ai une//
ÉRIC ZEMMOUR	voilà
YASSINE BELATTAR	à moins que vous soyez gay/ peut-être que c'est la nouvelle du jour
ÉRIC ZEMMOUR	ah: ben c'est la nouvelle mode//

La confusion touche également les codes, notamment de politesse et celui du degré de formalité. Considérons l'extrait suivant :

(10) Séq. 04min56s.-06min57s.

ÉRIC ZEMMOUR	je pense que yassine belattar n'est pas un humoriste/ d'ailleurs qui fait rire personne/ (.) euh à part sa mère parce qu'elle est indulgente/
YASSINE BELATTAR	non// ((s'adressant à Pascal Praud)) y a des règles ou non// ((s'adressant à Éric Zemmour)) on a dit pas les mamans pas les fringues
ÉRIC ZEMMOUR	ah// votre maman/ elle a tout mon respect//

La simple mention de la mère a été considérée par YB comme un acte offensant. Les plaisanteries sur les familles peuvent en effet être catégorisées comme des insultes, mais dans un cadre social et culturel qui est différent de celui d'un débat télévisé. Selon Caubet (2008 : 123), le fait de considérer la mention des femmes comme insultant est à rattacher à une réalité maghrébine qui s'est propagée dans les milieux de l'immigration francophone maghrébine, notamment chez les jeunes.

Il semble en effet que les deux invités ont du mal à définir le cadre social dans lequel ils situent leur communication, comme si les codes leur échappaient, comme s'ils ne disposaient pas d'une typologie leur permettant de reconnaître d'entrée le contexte social et institutionnel dans lequel se déroule ce moment de leur rencontre, ou comme s'ils connaissaient ces codes et essayaient de les transgresser.

Dans cette rencontre, ce sont les sujets qui ont défini et formé le cadre interactif, par leur attitude l'un envers l'autre, mais également par leur production langagière. Ce constat confirme la thèse avancée par Goffman (1987) que les sujets n'agissent pas nécessairement selon les contraintes du cadre interactif et n'appliquent pas simplement un ordre préétabli. Par leurs actions, mais aussi par leurs conversations, ils construisent le cadre social et interlocutif dans lequel ils développent leur relation aussi bien que leur échange verbal.

## Conclusion

La reformulation, et particulièrement l'hétéro-reformulation, est la pratique à partir de laquelle a été abordée la question de l'interaction verbale réalisée dans le cadre d'un débat télévisé. Nous avons pu constater que tout échange verbal est un échange social qui implique une réciprocité, donc une collaboration des interlocuteurs dans la construction du sens. Mais ce qui caractérise un débat, par rapport à un échange dans un cadre familial ou en situation didactique, par exemple, c'est qu'il est par essence polémique. Le comportement verbal pâtit donc du contexte d'énonciation et le discours prend forme et s'oriente selon ce comportement. Dans le cadre d'un débat télévisé, l'interaction ne se construit pas *huc et nunc* à partir des interventions immédiates, comme dans le cas des rencontres fortuites entre deux anonymes, mais plutôt à partir d'un déjà-dit, d'énoncés anciennement ou récemment prononcés.

Rappelons que des actes appartenant à la reformulation, comme paraphraser, résumer, définir ou commenter, ont pour objectif premier de faciliter le processus de communication et d'assurer le bon déroulement de l'échange verbal. L'acte de

reformulation vise donc à contribuer à la réussite de cet échange, notamment en assurant l'intercompréhension mutuelle. Mais la reformulation dans le débat analysé vise-t-elle vraiment à résoudre une possible perturbation dans le processus d'intercompréhension ?

Pour répondre à cette question, nous sommes partie de la dichotomie déjà établie dans la littérature antérieure entre reformulations paraphrastiques vs non paraphrastiques. Nous avons pu constater que les énoncés reformulés sont souvent accompagnés de commentaires métadiscursifs qui contribuent à la détermination de la position énonciative que prend le locuteur-reformulateur par rapport à l'énoncé source. Les ÉR se caractérisent par un changement dans la perspective énonciative et le retour réflexif sur l'ÉS est présenté par le locuteur comme explicite.

Le discours analysé dans la présente étude montre bien que la distinction paraphrastique/non paraphrastique, bien qu'elle soit pratique et utile, simplifie une réalité linguistique complexe : des énoncés sémantiquement équivalents, donc établissant une reformulation paraphrastique, ont des visées pragmatiques et argumentatives qui sont loin d'être co-orientées.

Nous avons donc proposé la dichotomie paraphrastique co- et sous-énoncée vs paraphrastique sur-énoncée. La reformulation paraphrastique sur-énoncée indique une divergence dans les PDV et implique le désaccord dans l'accord apparent. La reformulation permet donc une négociation du sens des énoncés sources leur donnant une interprétation qui leur est argumentativement anti-orientée.

La reformulation permet aux sujets de négocier non seulement le contenu des énoncés et la direction du débat, mais également les types d'interactions au sein desquels ils évoluent. Ainsi, l'hétéro-reformulation initiée par ÉZ et analysée dans le cadre de cette étude vise à disqualifier YB, et cette disqualification est double : ÉZ le discrédite en tant que débateur peu fiable qui se contredit, modifiant sa conception de soi en fonction du discours, mais aussi en tant que citoyen, en mettant en doute sa loyauté envers la communauté sociale à laquelle il est censé appartenir et avec laquelle il doit partager des valeurs communes. Le référent se voit attribuer des traits référentiels plus ou moins divergents. La définition du référent YB devient la responsabilité de deux locuteurs qui la co-construisent, en en proposant les caractéristiques et les spécificités.

Le thème du débat, ayant connu une dérivation majeure, est transformé de « Qu'est-ce qu'un Français aujourd'hui ? » à « Qui est Yassine Belattar ? ». Si cette dérivation était possible, c'est principalement grâce aux différentes formes de reformulation. Ces reformulations en chaîne s'inscrivent donc plus dans cette activité de thématization du débat et de définition des invités.

Il s'avère de ce qui a précédé que la reformulation est un acte langagier qui permet d'actualiser le cadre social d'une rencontre que les deux acteurs considèrent comme impossible, entre deux pôles extrêmes que tout sépare, mais que le débat a réunis.

## BIBLIOGRAPHIE

- Caubet, D., « Des insultes aux vanes, ici et là-bas, en passant par les proverbes », in Tausin, A. (Éds.), *Insultes, injures et vanes : en France et au Maghreb*, Paris, Karthala, 2008, 111-134.
- Charaudeau, P., « Rôles sociaux et rôles langagiers », in Véronique, D. et Vion, R. (éds), *Modèles de l'interaction verbale*, Publications de l'Université de Provence, 1995, URL : <http://www.patrick-charaudeau.com/Roles-sociaux-et-roles-langagiers.html>
- Deppermann, A., "The Study of Formulations as a Key to an Interactional Semantics", in *Human Studies*, 34, 2011, 115-128.
- Fløttum, K., « À propos de *c'est-à-dire* et ses correspondants norvégiens », in *Cahiers de Linguistique Française*, 15, 1994, 109-129.
- Fløttum, K., *La reformulation introduite par c'est-à-dire*, Stavanger, Høgskolesenteret i Rogaland, 1996.
- Garfinkel, H. & Sacks, H., "On formal structures of practical action", in McKinney, J.C. & Tiryakian, E.A. (eds), *Theoretical sociology*, New York, Appleton-Century-Crofts, 1970, 338-366.
- Goffman, E., *Façons de parler*, Éditions de Minuit, Paris, 1987.
- Gülich, E., Kotschi, T., « Les actes de reformulation dans la consultation : La dame de Caluire », in Bange, P. (éd.), *L'analyse des interactions verbales. La dame de Caluire : une consultation*, Berne, Peter Lang, 1987, 15-81.
- Heritage, J. & Watson, D.R., "Formulations as conversational objects", in Psathas, G. (ed.), *Everyday Language*, New York, Irvington, 1979, 123-162. <<http://langues.univ-lyon2.fr/journees-d-etude-autour-du-dialogue--606621.kjsp>>
- Kara, M. (éd.), Usages et analyses de la reformulation, *Recherches linguistiques*, 29, 2007.
- Landolsi, H., « Hapsatou aurait dû s'appeler... Corinne. Points de vue et postures énonciatives dans le discours sur la francisation des prénoms », in *Travaux neuchâtelois de linguistique*, 76, 21-45, 2022, [https://unine.ch/files/live/sites/tranel/files/Tranel/76/21-45\\_Landolsi%255B1%255D.pdf](https://unine.ch/files/live/sites/tranel/files/Tranel/76/21-45_Landolsi%255B1%255D.pdf)
- Landolsi, H., Svensson M., Norén C. (éds), « La reformulation : à la recherche d'une frontière », Uppsala, *Acta Universitatis Upsaliensis*, 2019.
- Le Bot, M.-C., Richard, É., Schuwer, M., *La reformulation : marqueurs linguistiques, stratégies énonciatives*, Presses Universitaires de Rennes, 2008, (halshs-00626794)
- Rabatel, A., « Positions, positionnements et postures de l'énonciateur », in *TRANEL*, 56, 2012a, 23-42.

- Rabatel, A., « Les relations Locuteur/Énonciateur au prisme de la notion de voix », in *Art et savoir*, 2, 2012b, <https://doi.org/10.4000/aes.510>
- Rabatel, A., *Pour une lecture linguistique et critique des médias. Empathie, éthique, point(s) de vue*, Limoges, Lambert-Lucas, 2017a.
- Rabatel, A., « Frontières de la reformulation : frontières supra-catégorielles, catégorielles, infra- et trans-catégorielles », in *Annales de l'université de Craiova*, 1, 2017b, 65–105.
- Rossari, C., « Projet pour une typologie des opérations de reformulations », in *Cahiers de linguistique française*, 11, 1990, 345-359.
- Rossari, C., *Les opérations de reformulation : analyse du processus et des marques dans une perspective contrastive français-italien*, Berne, Peter Lang, 1997 [1994].
- Roulet, E. et al., *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Lang, 1985.
- Roulet, E., « Complétude interactive et connecteurs reformulatifs », in *Cahiers de Linguistique Française*, 8, 1987, 111-140.
- Schegloff, E. A., “Notes on a conversational practice: Formulating place”, in Sudnow, D. (ed.), *Studies in social interaction*, New York, Free Press, 1972, 75-119.
- Steuckardt, A., « Usages polémiques de la reformulation », in *Recherches linguistiques*, Klincksieck, 29, 2007, 55-74. (hal-00349855)
- Steuckardt, A., « Décrire la reformulation : le paramètre rhétorique », in *Cahiers de praxématique*, 52, 2009, 159-172.
- Tannen, D., “Talking voices, Repetition, dialogue, and imagery”, in *Conversational Discourse*, Cambridge University Press, 1989.
- Vion, R., « L'analyse des interactions verbales », in *Les Carnets du Cediscor*, 4, 1996, DOI : <https://doi.org/10.4000/cediscor.349>